

•• Tarifs selon les ressources

•• Un dossier est à constituer auprès du service Personnes âgées – Personnes handicapées.

Le coût de la prestation est calculé en fonction du dernier avis d'imposition et peut être, en partie, pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie lorsqu'un droit est ouvert.

- Repas : de 5,31 € à 10,62 € par jour

•• Contact



•• Service action auprès des personnes âgées et des personnes handicapées du CCAS

Centre socioculturel Pierre-Legendre
7 Bd François Blancho - 44220 Couëron
02 40 38 51 36
Ouvert du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 13h30 à 17h.



Action sociale

Portage de repas

Centre communal d'action sociale

9 place Charles de Gaulle
BP 27 – 44220 Couëron
02 40 38 51 35 - contact@mairie-coueron.fr



•• Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public rattaché à la Ville de Couëron, propose un ensemble de prestations à destination des personnes âgées et des personnes handicapées afin de favoriser leur maintien à domicile.

•• Le service Personnes âgées et Personnes handicapées du CCAS propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide, à toute personne, âgée ou en situation de handicap, domiciliée sur Couëron.

•• Des menus équilibrés et diversifiés

Chaque repas comprend une entrée, un plat protidique avec accompagnement, un dessert et du pain pour le déjeuner, ainsi qu'un potage et un fromage pour le dîner. (Possibilité, en supplément, d'un plat garni le soir).

Les repas sont livrés dans des barquettes individuelles. Ils sont à stocker dans le réfrigérateur et peuvent être réchauffés au micro-ondes, au four traditionnel ou à la casserole.

•• Renseignements pratiques :

Les livraisons sont assurées les lundis, mardis, jeudis, vendredis et couvrent tous les jours de la semaine.

